

*Questions orales*

**M. Althouse:** La réponse du ministre explique en partie pourquoi le nombre de faillites est plus élevé dans ce secteur en dépit des taux préférentiels accordés. Il semble que l'on ne fasse rien, ni pour l'agriculture ni pour les agriculteurs. Le montant de la dette des fermiers est évaluée par le ministère de l'Agriculture à plus de 20 milliards cette année. Il est donc étrange qu'un secteur aussi dynamique ne cesse de s'endetter.

Sachant que les agriculteurs se réjouiraient que la Société du crédit agricole mette plus d'argent à leur disposition, argent qui, comme l'a dit le ministre, est emprunté au taux d'intérêt des obligations du gouvernement, j'aimerais que le ministre nous explique comment il se fait que la S.C.A. ait restreint ses crédits de financement en 1980 par rapport à l'année passée, compte tenu surtout du fait que les libéraux avaient promis lors de la dernière campagne électorale d'accroître les sommes disponibles auprès de la Société du crédit agricole.

**M. Whelan:** Le député cite une nouvelle fois des chiffres bien impressionnants, mais il ne dit pas que lorsque les agriculteurs empruntent c'est en général à un intérêt inférieur aux 10 p. 100 d'intérêt des prêts à long terme. Un nombre considérable d'emprunts sont consentis à ce taux et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas assez d'argent pour de nouveaux prêts, en dépit du fait que la Société du crédit agricole dispose d'un plan qui permet aux agriculteurs de rembourser leur hypothèque avant l'échéance et à la Société de reprêter cet argent. Mais les agriculteurs ne profitent pas du plan et préfèrent même, s'il ne leur reste que trois ou quatre ans, ne pas acquitter leur hypothèque dont le taux est de 7 ou 8 p. 100, et réinvestir leur argent dans des fiducies, des sociétés de crédit, et le reste, pour toucher 12 à 14 p. 100 d'intérêt.

Cependant, si le député a d'intéressantes suggestions à nous faire qui ne soient pas nécessairement des critiques, je l'invite à nous en faire part. Même à l'occasion de l'étude des crédits de mon ministère l'autre jour, il n'a présenté aucune suggestion originale. Il s'est contenté d'affirmer que nous n'avons pas créé de programmes nouveaux. Or, nous avons créé douze nouveaux programmes à l'intention des agriculteurs et, comme je l'ai dit, nos agriculteurs comptent parmi les plus prospères au monde.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

#### LE CANADIEN NATIONAL

LA FERMETURE DE CERTAINS BUREAUX DE MESSAGERIES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports, et je vais la poser en anglais.

[Traduction]

Puisque le ministre des Transports sait très bien que le CN a décidé d'abandonner ses services de messageries dans de nombreuses petites localités canadiennes, entre autres Edmunston, au Nouveau-Brunswick, peut-il nous dire si cette décision pourra être revue, réexaminée, modifiée, annulée en somme? Sinon, le ministre voudrait-il faire enquête sur toute cette histoire, une enquête qui soit autre chose qu'une étude en comité parlementaire, en insistant particulièrement sur l'en-

tente juteuse intervenue entre le syndicat et les Messageries du CN relativement à la pension?

• (1200)

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, j'ai déjà fait connaître ma position au sujet des mesures que le CN Express prend pour supprimer le service de transport des petits colis. J'ai déjà dit ce que le CN a l'intention de faire pour les employés qui travaillent à ce service et je n'ai pas l'intention de revenir là-dessus. Le CN désire également maintenir de bonnes relations avec les diverses localités qu'il dessert. C'est plus difficile à réaliser que le transfert ou la mise à la retraite anticipée des employés touchés. La compagnie est en négociation avec les localités concernées de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Je crois savoir que le CN Express va tenter de faire des concessions pour régler cette situation très délicate. Il n'est pas question entre-temps que les Messageries du CN abandonnent des localités où elles jouent un rôle que personne d'autre ne peut jouer à sa place.

\* \* \*

[Français]

#### L'AGRICULTURE

L'OFFICE DE STABILISATION DES PRIX AGRICOLES—ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Hier, j'avais l'occasion de faire connaître à son secrétaire parlementaire un télégramme de l'Association des producteurs de pommes de terre du Québec, invitant le ministre à recommander à l'Office de stabilisation des prix agricoles une évaluation des revenus des producteurs de pommes de terre du Québec en 1979-1980. Est-ce que le ministre est en mesure aujourd'hui de dire à la Chambre s'il va faire cette recommandation à l'Office de stabilisation des prix agricoles, et quand pourrait-il faire rapport pour qu'on sache si ces producteurs pourront bénéficier des avantages de cet Office?

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, plusieurs députés de ce côté-ci qui représentent des circonscriptions de la belle province ainsi que de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont également présenté des instances à ce sujet. Nous en recevons aussi des producteurs, et le gouvernement m'a autorisé à appliquer le programme de stabilisation à la récolte de pommes de terre de 1979-1980.

[Français]

**M. La Salle:** Madame le Président, le ministre me dit que plusieurs instances ont été faites par les ministériels, et c'est justement parce que les producteurs de pommes de terre du Québec n'ont pas obtenu de réponses à leur suggestion qu'ils m'ont adressé un télégramme. Étant donné les circonstances, et voulant répondre à ce télégramme qui est sérieux, je me dois de redemander au ministre quand il pourra leur donner une réponse, parce qu'il semble qu'ils ont besoin d'en obtenir une relativement à l'aide financière pour les récoltes de 1979-1980, dont les revenus sont insatisfaisants.